



HAL
open science

LE CHEIX (SAINT-DIÉRY, PUY-DE-DÔME) : UNE OCCUPATION ÉPIPALÉOLITHIQUE DE LA MOYENNE MONTAGNE AUVERGNATE

Surmely Frédéric, Laure Fontana, Bernard Laguillaumie

► **To cite this version:**

Surmely Frédéric, Laure Fontana, Bernard Laguillaumie. LE CHEIX (SAINT-DIÉRY, PUY-DE-DÔME) : UNE OCCUPATION ÉPIPALÉOLITHIQUE DE LA MOYENNE MONTAGNE AUVERGNATE. Les derniers chasseurs d'Europe occidentale (13 000 - 5 500 av. J.-C.), Presses universitaires de Franche-Comté, pp.187-196, 2000. hal-02540126

HAL Id: hal-02540126

<https://hal.science/hal-02540126v1>

Submitted on 28 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Surmely, F., Fontana, L. et de Laguillaumie, B., 2000 -
Le Cheix (Saint-Diéry, Puy-de-Dôme) : une occupation épipaléolithique de la moyenne montagne auvergnate.
In : Les derniers chasseurs-cueilleurs d'Europe occidentale, Actes du colloque international de Besançon, octobre 1998. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises : 187 à 196 (Annales Littéraires, 699 ; Série "Environnement, sociétés et archéologie", 1).

LE CHEIX (SAINT-DIÉRY, PUY-DE-DÔME) : UNE OCCUPATION ÉPIPALÉOLITHIQUE DE LA MOYENNE MONTAGNE AUVERGNATE

Frédéric SURMELY*, Laure FONTANA** et Bernard de LAGUILLAUMIE***

Résumé

L'abri du Cheix, situé sur les contreforts orientaux du Cézallier, à 760 m d'altitude, a livré, en 1937, les restes d'un petit campement épipaléolithique accompagné d'une sépulture. La reprise des études a permis de confirmer la chronologie de l'occupation principale, tout en mettant en évidence des remaniements liés à une présence néolithique à laquelle se rapporte notamment la sépulture. Le gisement épipaléolithique est caractéristique des petites occupations épisodiques de la moyenne montagne auvergnate. Il montre la grande mobilité des groupes humains, rendue possible notamment par des stratégies complexes d'approvisionnement en matières premières. On retrouve les deux grands types de silex utilisés au Magdalénien en Limagne : les silex lacustres régionaux d'âge tertiaire et les silex marins d'âge secondaire, dont l'origine est à chercher en dehors de la région, probablement dans le Berry.

Abstract

In the Cheix shelter, located in the Eastern foothills of the Cézallier, at an altitude of 760 m, the remains of a small epipaleolithic settlement were dug out in 1937 together with a burial place. Owing to some new studies, the chronology of the settlement could be confirmed and at the same time a few alterations due to the presence of the Neolithic peoples who had left the burial place were brought out. The epipaleolithic site is typical of the small temporary settlements of the " middle-high mountains " in Auvergne. It shows how mobile those human communities were, mostly owing to the complex strategies they had developed to get regular supplies of raw materials. The two main types of flintstones used in Limagne in Magdalenian times can be found : the local lacustrine flintstones from the Tertiary era and the sea flintstones from the Mesozoic era which are not local ones, but must have been brought from Berry.

1. Présentation du site (F.S.)

L'abri du Cheix est une cavité peu profonde qui s'ouvre au pied d'un escarpement basaltique, à 760 m d'altitude, sur les contreforts orientaux du massif du Sancy. Le site domine de 80 m la vallée de la Couze Pavin, axe naturel reliant la plaine de Limagne à la montagne. Dans un rayon de

quelques kilomètres autour du site, on trouve une très grande variété de paysages.

La grotte a été fouillée rapidement par E. Déret et G. Desrut en 1938 (Desrut, 1939 et 1949 ; Desrut et Déret, 1940), avant d'être détruite par une carrière trente ans plus tard. Les deux

*Service régional de l'Archéologie d'Auvergne, 4 rue Pascal, F - 63000 Clermont-Ferrand / UMR 5808 (Talence) et UPRES-A 6042 du CNRS (Clermont-Ferrand).

**URA 1415 du CNRS - Laboratoire d'Anatomie comparée, 55 rue Buffon, F - 75005 Paris.

***Laboratoire d'Anatomie pathologique, Hôtel-Dieu, F - 63000 Clermont-Ferrand.

chercheurs ont laissé une relation assez précise de leur travail. Le site a livré une industrie lithique assez abondante, les vestiges d'un foyer, des vestiges fauniques, quelques objets de parure et une sépulture d'une jeune femme dont le corps avait été disposé en position foetale et fortement ocré.

Les fouilleurs ont daté l'occupation de l'Azilien, datation confirmée par une étude plus récente effectuée par J.-P. Daugas (Daugas, 1979). Le squelette humain, jugé particulièrement intéressant du fait de la rareté des restes humains épipaléolithiques, a été étudié en détail par

Vallois (Vallois, 1970 ; Vallois et Felice, 1977).

Les fouilleurs signalent avoir effectué un tamisage des sédiments. Toutefois, cette opération n'a pas dû être systématique, ou alors y a-t-il eu une sélection ultérieure, car les séries conservées ne recèlent qu'un nombre réduit d'esquilles. Les vestiges sont actuellement partagés entre deux héritiers. Nos propres décomptes ne correspondent pas exactement à ceux dressés auparavant, ce qui pourrait indiquer la disparition de certaines pièces.

2. L'industrie lithique (F.S.)

2.1. Matières premières

L'industrie lithique est façonnée dans trois grandes catégories de silex.

La plus abondante en nombre et poids (60 % du poids total) est celle des silex tertiaires lacustres, dont les gîtes les plus proches se trouvent en bordure de la plaine de Limagne, à une distance d'environ 25 km (Estève, 1942 ; Dufresne, 1998 ; Surmely, 1998). Plusieurs sous-types ont été individualisés, sans pouvoir encore les rapporter à une provenance géographique précise. Une provenance plus éloignée n'est toutefois pas à exclure totalement, compte tenu des difficultés de caractérisation que posent les silex tertiaires (Surmely, 1998).

Dans une proportion moindre (19 % en poids), on trouve des silex translucides de couleur blond-gris ou gris sombre, d'excellente qualité, issus de formations sédimentaires marines et très vraisemblablement des séries du Crétacé supérieur du Berry, à plus de 200 km de là (Masson, 1981 ; Surmely *et alii*, 1998 ; Surmely, 1998). Ces silex exogènes ont été abondamment utilisés en Auvergne du Gravettien au Bronze moyen.

Enfin, un cinquième des produits lithiques est façonné dans des silex, dont la caractérisation est imprécise (Surmely, 1998). Il y a notamment des matières premières aux teintes bigarrées.

2.2. Conduite et objectifs du débitage

Les conditions de fouille et la petitesse de l'échantillonnage n'ont pas permis une caractérisation détaillée des modalités d'exploitation du silex.

Pour tous les types, on note une absence totale de blocs bruts et la sous-représentation manifeste des premiers stades de la mise en forme des blocs (épannelage notamment) (fig. 1). Tous les matériaux ont été apportés dans l'abri sous la forme de blocs déjà mis en forme. Par ailleurs, aucun nucléus n'a été retrouvé, ce qui témoigne de leur récupération sur un autre gisement. Ces lacunes, caractéristiques d'une économie rigoureuse et programmée dans un contexte de pénurie en silex local, se retrouvent sur d'autres gisements de la moyenne montagne auvergnate (Surmely, 1998). Il convient toutefois de signaler que la représentation des esquilles est certainement sous-évaluée, compte tenu des conditions des fouilles anciennes.

Ce fait est encore accentué pour le silex crétacé dont nous connaissons l'origine lointaine (fig. 1). Le rapport déchets/outils est nettement plus faible que pour l'ensemble du silex tertiaire. Les produits d'entretien du nucléus sont très peu abondants. À l'évidence, le silex blond a été apporté, au moins en partie, sous la forme de nucléus déjà parvenus au stade du plein débitage et même de supports déjà débités. De même, on peut observer un indice très fort de transformation des supports, confirmant ce souci de renta-

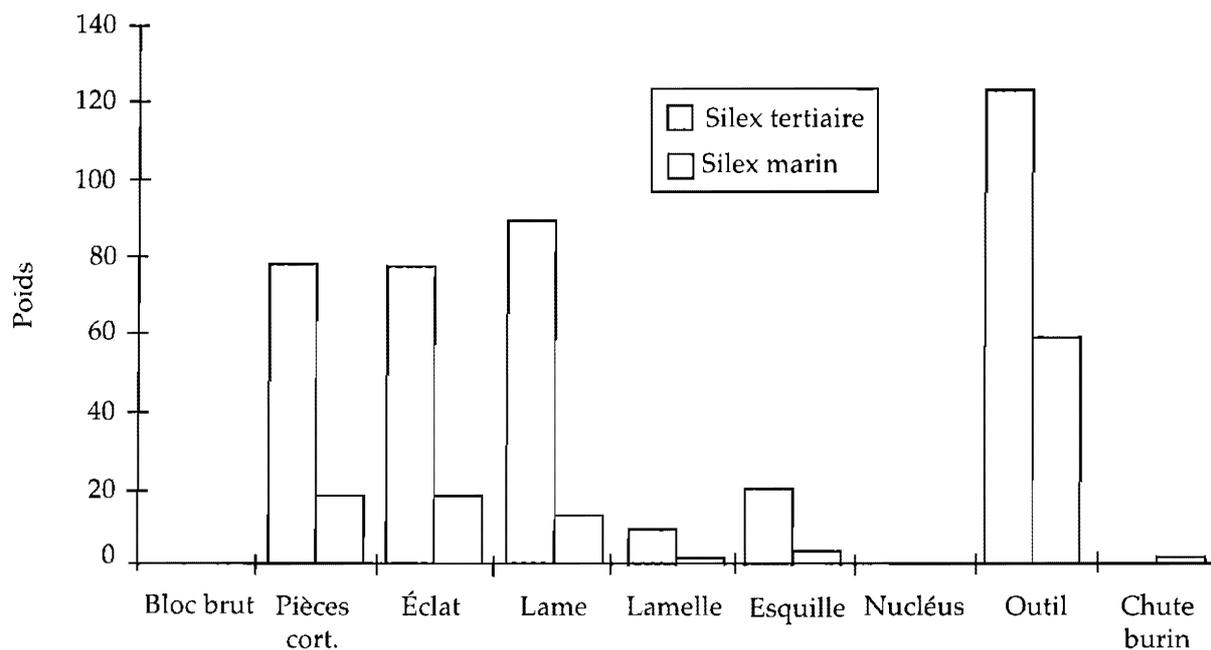


Fig. 1. Le Cheix : classification simplifi e de l'industrie lithique pour les deux grands types de mati re premi re.

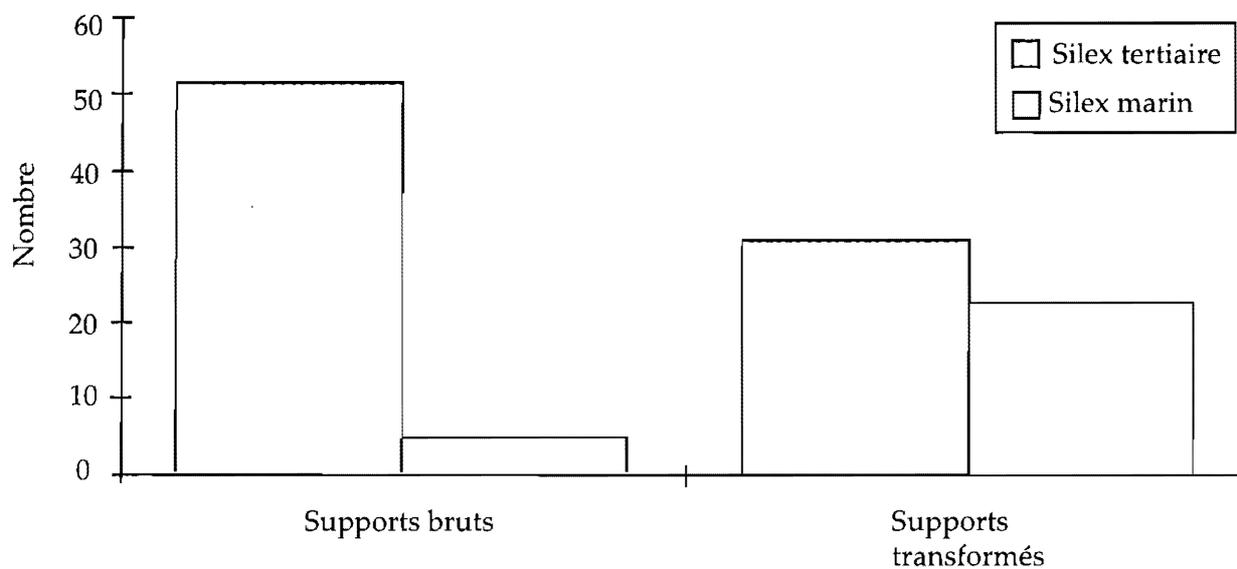


Fig. 2. Le Cheix : r partition des supports bruts et transform s par types de mati re premi re.

bilisation de l'exploitation du silex blond (fig. 2). L'examen des n gatifs d'enl vements laminaires montre que des supports ont disparu, certainement emport s par les occupants de l'abri   leur d part.

Pour le silex tertiaire, l'abondance relative des  clats d'entretien montre que les nucl us ont  t  d bit s sur place (notamment pour la vari t  de couleur noire). On trouve dans la s rie quelques cassons, tablettes... Le faible nombre des

esquilles tient certainement, comme nous l'avons d j  dit, aux conditions de fouilles.

Toutefois, certaines vari t s de silex tertiaire sont parvenues dans l'abri sous la forme d'outils (notamment pour une lamelle   dos, en silex orang , absent par ailleurs de la s rie) ou de produits disparates appartenant   plusieurs stades de la cha ne op ratoire, mais ne formant pas d'ensembles complets.

Le débitage a été orienté nettement vers la production de lames étroites ou larges lamelles, qui ont été transformées en pointes à dos. Ce fait est particulièrement net pour le silex blond crétacé. Même si l'importante fragmentation des pièces nous empêche de retrouver l'indice d'une volonté de stricte standardisation des produits, il est possible d'observer une certaine régularité dans la largeur. Le silex tertiaire, outre ces mêmes supports, a donné également des lames plus allongées qui ont été exploitées sous la forme d'outils (burins, outils mixtes, lames retouchées) ou bien sont restées à l'état brut (ce qui ne veut pas dire qu'elles n'aient pas été utilisées, car la plupart montrent des traces macroscopiques d'utilisation sur le tranchant). La production laminaire est assez soignée. L'examen des talons montre, à côté des talons lisses et linéaires, des préparations spécifiques : talons dièdres facettés et probablement en éperon. L'usage d'un percuteur tendre pour la production des supports laminaires et lamellaires est très probable.

Des éclats assez épais ont servi à façonner les grattoirs et les pièces esquillées, qui sont obtenus majoritairement dans du silex blond. La production intentionnelle d'éclats est certaine.

2.3. L'outillage

L'outillage comprend soixante outils (séries Desrut et Déret). Il est représenté essentiellement par des pointes à dos courbe, des supports retouchés, des lamelles à dos et des grattoirs. Le silex crétacé semble avoir été préféré pour la fabrication des pointes à dos, soit par préférence manifeste, soit par le fait que les lames courtes étaient plus abondantes dans ce matériau (fig. 3). Par contre, aucun choix manifeste ne peut être observé pour les autres catégories d'outils, y compris pour les burins (contrairement à ce qui a pu être observé dans plusieurs gisements magdaléniens régionaux ; Surmely, 1998).

Il convient de remarquer que nombre de supports, notamment laminaires, présentent des esquillements sur les bords (fig. 5 : 5 à 7, 9 et 10). Il est difficile de dire, par simple examen, si ces traces correspondent à une utilisation ou un mâchurage post-dépositionnel (les pièces étaient fixées sur des planchettes en bois par des fils de laiton bien serrés !). Comme toujours, un examen tracéologique serait souhaitable.

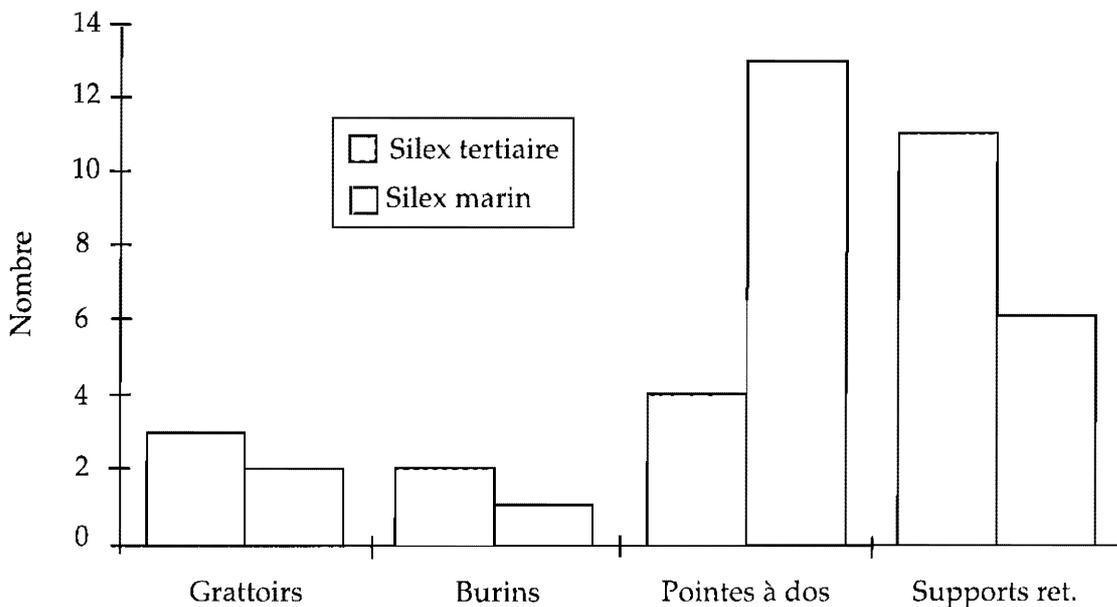


Fig. 3. Le Cheix : répartition de l'outillage selon les deux grands types de matière première.

Les pointes à dos forment un groupe numériquement important (vingt exemplaires, soit un tiers de l'ensemble des outils). Elles sont façonnées sur de courtes lames ou fortes lamelles de forme assez standardisée (fig. 5 : 14 à 22 et fig. 6 : 5 à 15). Leur largeur actuelle est comprise entre 1 et 2 cm. Elles sont très fréquemment brisées et représentées presque toujours par l'extrémité distale. Toutefois, un exemplaire entier et un fragment proximal montrent une retouche de la base, permettant de les décrire comme des pointes de Malaurie (fig. 6 : 5 et 9). Le dos est formé par des retouches abruptes bien marquées. Il dessine généralement une courbe assez peu prononcée. Les dos anguleux sont limités à deux exemplaires. Deux armatures correspondent à de grands segments allongés à corde non retouchée (retouches marginales aux extrémités pour l'un d'entre eux).

Les supports retouchés sont nombreux (onze, soit 18 %). On y trouve surtout des lames, mais aussi des lamelles et des éclats retouchés.

Les grattoirs sont au nombre de cinq (soit 8 % ; fig. 4 : 1 à 4). La majorité (quatre) correspond au type unguiforme (grattoir semi-circulaire aménagé sur éclat peu épais de petite taille).

Le quatrième groupe en importance numérique est celui des lamelles à dos (six, soit

10 % ; fig. 6 : 16 et 17). Le dos est toujours simple, aménagé par des retouches directes.

Les encoches sont au nombre de cinq, soit trois sur lames et deux sur éclats (fig. 5 : 8).

Parmi les autres outils représentés à moins de cinq exemplaires, il faut citer les burins (trois, dont deux dièdres d'axe et un sur troncature oblique ; fig. 4 : 7 et 8), les lames tronquées (quatre ; fig. 4 : 12 et 13), les pièces esquillées (fig. 5 : 1 et 4), un bec sur lame (fig. 4 : 9) et un grattoir-perçoir sur lame (fig. 4 : 6). Il faut citer enfin la présence d'un rectangle, tout à fait typique (fig. 6 : 13). À noter que le bec présente les traces d'une utilisation intensive, avec une pointe complètement polie par l'usage.

Cette industrie se rapporte sans conteste à un Épipaléolithique. Une datation plus précise paraît difficile, compte tenu du petit nombre des vestiges. La présence de pointes de Malaurie, de lames tronquées, pourrait être l'indice d'une phase assez évoluée. Il convient toutefois d'observer que la technique utilisée pour la production des lames est la percussion au percuteur tendre.

3. La faune (L.F.)

L'étude a porté exclusivement sur le mobilier conservé par J. Desrut. L'échantillon est de petite taille et témoigne en outre d'une récolte sélective (aucun reste de microfaune, de carnivore, d'oiseau et de poisson). De plus, compte tenu des occupations postérieures, l'âge des vestiges de faune avec l'industrie lithique n'est pas assuré. Une datation ¹⁴C a été effectuée sur un fragment de dent jugale de cheval. Avec un résultat de $7\ 800 \pm 50$ BP, soit 7 000-6 550 av. J.-C. (Beta-111924), il s'agit probablement d'une datation aberrante (ce qui est malheureusement fréquent dans les gisements de la moyenne montagne, pour des raisons encore mal expliquées).

La faune est dominée par l'association sanglier-chamois-cerf, enrichie de la présence du cheval.

Les neuf restes déterminés se répartissent de la façon suivante :

- sanglier : deux dents,
- cerf : deux restes post-crâniens,
- chamois : trois dents et un reste post-crânien,
- cheval : une dent.

Le bouquetin est totalement absent. Le "caprin" identifié par Desrut et Déret et interprété par eux comme du bouquetin, correspond probablement à des restes de chamois. Cette faune est donc très différente des gisements du Magdalénien supérieur, où l'on note la domination du renne ou du cheval et la présence constante du bouquetin. À l'exception du cheval, ce spectre faunique est très proche du gisement sauveterrien des Baraquettes (Surmely, 1998), ce qui témoigne de conditions tempérées.



Fig. 4. Le Cheix. 1 à 4 : grattoirs ; 5 : grattoir sur support épais ; 6 : grattoir-perçoir ; 7 et 8 : burins ; 9 : bec ; 10 : lame retouchée ; 11 à 13 : lames retouchées et tronquées. (Dessins F. Blanchet)

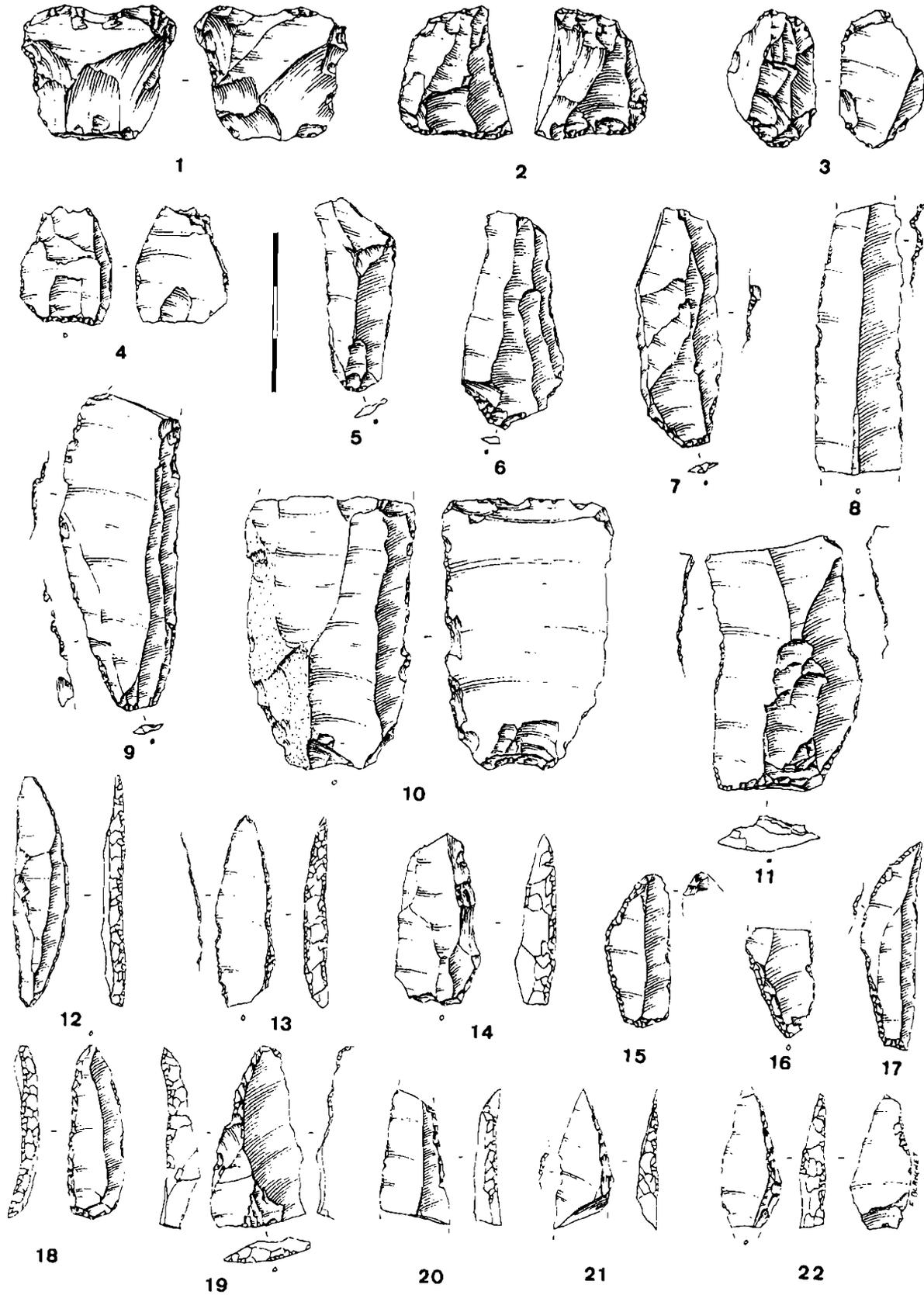


Fig. 5. Le Cheix. 1 et 4 : pièces équilibrées ; 2 et 3 : éclats retouchés ; 5 à 7 et 9 et 10 : lames avec enlèvements partiels (retouche, utilisation ou esquilletment) ; 8 : encoche sur lame ; 11 : éclat retouché ; 12 et 13 : grands segments ; 14 à 22 : pointes à dos courbe. (Dessins F. Blanchet)

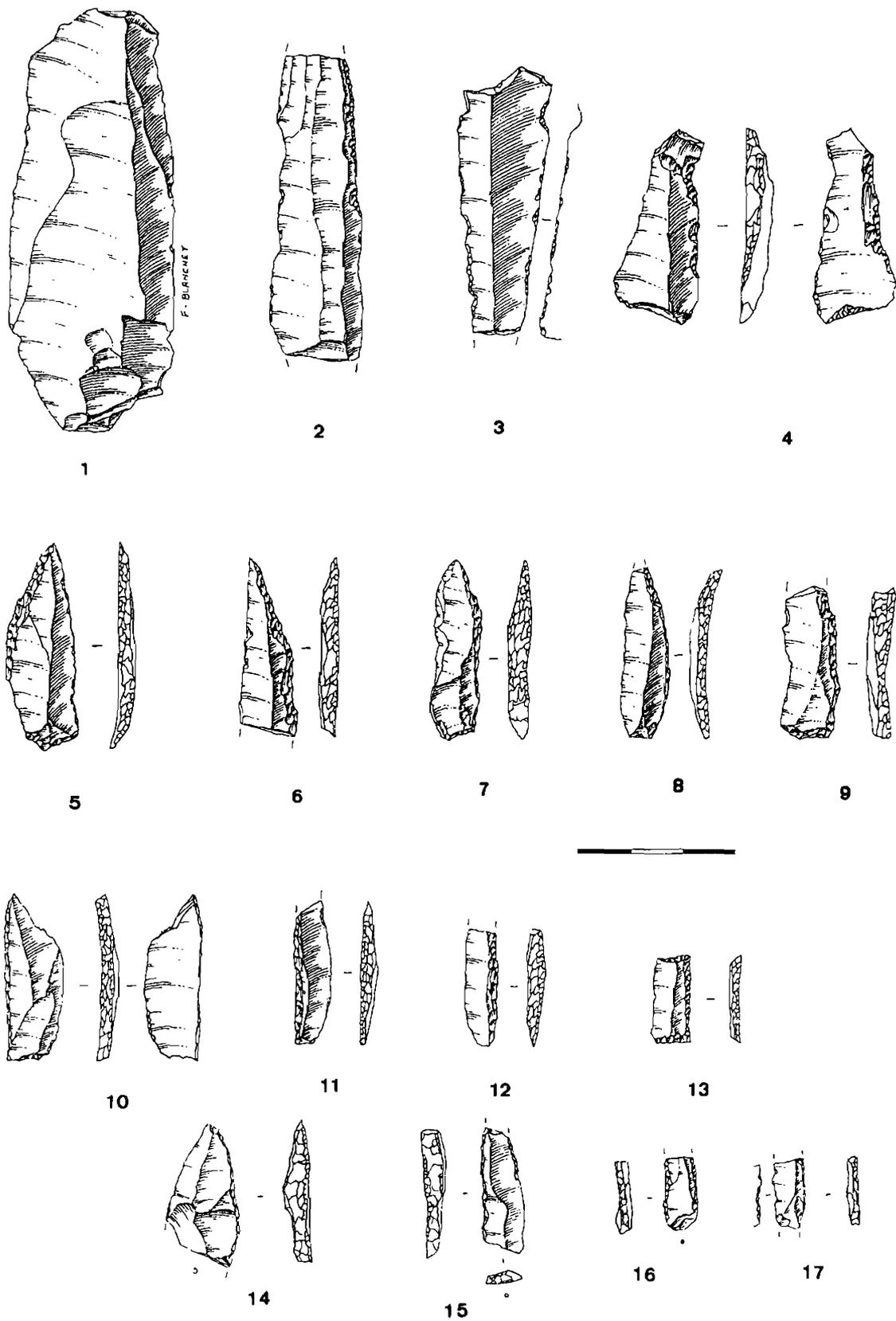


Fig. 6. Le Cheix. 1 : lame brute ; 2 à 4 : lames retouchées ; 5 et 9 : pointes de Malaurie ; 6 à 8, 10 à 12, 14 à 15 : pointes à dos ; 13 : rectangle ; 16 et 17 : fragments d'armatures microlithiques. (Dessins F. Blanchet)

4. La sépulture (B. de L. et F.S.)

La datation de la sépulture par la méthode du ^{14}C a été rendue difficile par le fait que chaque ossement avait été plongé dans un bain de paraffine chaude. Pour tenter d'éviter la pollution, nous avons extrait, après examen radiographique, de la poudre d'os de la partie interne d'un fémur, cet ossement présentant l'avantage d'avoir une zone corticale épaisse.

La datation obtenue est la suivante : $6\,710 \pm 70$ BP (Gif-96312). Elle est à rapprocher des autres sépultures datées du Néolithique "ancien" décou-

vertes en Auvergne, et notamment celles du Creux-Rouge (Clermont-Ferrand ; $6\,010 \pm 140$ BP) et de La Madeleine (Pont-du-Château ; $6\,590 \pm 120$ BP) (Daugas et Houdré, 1983 ; Daugas et *alii*, 1983). Dans ces deux cas, il s'agit aussi de sépulture individuelle, sans mobilier, en décubitus latéral et fortement ocrée.

La sépulture du Cheix serait donc à rayer des inventaires des sépultures épipaléolithiques.

5. Divers

Les fouilleurs mentionnent la découverte d'un os gravé de traits entrecroisés, de coquilles marines, d'un lingot d'antimoine, et d'un fragment de dalle basaltique présentant des traces très nettes d'ocre rouge, identifiable comme une meule. La datation de ces pièces reste incertaine (Épipaléolithique ou Néolithique).

5.1. La série néolithique

L'examen des pièces conservées par les héritiers avait permis à J.-P. Daugas (Daugas, 1979) de mettre en évidence une série de pièces visible-

ment distinctes des autres et non décrites par les fouilleurs. Il s'agit d'éclats, souvent épais, façonnés dans un silex de type pressignien (absent du mobilier lithique azilien) et d'une petite hache polie en fibrolite. Ces objets, s'ils proviennent véritablement de la cavité, sont à rattacher à la fréquentation de celle-ci par les hommes au Néolithique. De même, les collections Desrut comprennent un petit lot d'une vingtaine de tessons de poterie, dont l'existence n'a pas été signalée par les auteurs de la fouille. La moitié pourrait être datée du Moyen Âge et l'autre d'un Néolithique indéterminé (détermination R. Liabeuf).

6. Conclusion

La grotte du Cheix a été fouillée en 1937. Elle a livré une industrie lithique épipaléolithique, avec également des traces d'occupation postérieure, notamment une sépulture qui peut être datée du Néolithique ancien.

Du fait de l'ancienneté de la fouille, des remaniements qu'avait subis le remplissage et de la destruction du site, beaucoup d'incertitudes s'attachent à ce gisement et empêchent une bonne caractérisation des occupations et, notamment, une datation précise de la présence épipaléolithique. Certains indices pourraient indiquer un stade assez évolué de cette période, sans certitude.

Le gisement est surtout intéressant sur un plan global. Par le petit nombre d'objets décou-

verts et la gestion particulière des matières premières, le gisement du Cheix est caractéristique de ces petits campements épisodiques que l'on connaît dans la moyenne montagne auvergnate à partir du Magdalénien moyen. Ce schéma ne diffère pas de celui connu au Magdalénien. C'est la preuve d'une circulation organisée et programmée des groupes humains dans le massif, vraisemblablement dans le but d'en exploiter les ressources naturelles diversifiées. Les matières premières utilisées montrent les liens avec la plaine de la Limagne et le Sud du Bassin parisien, sans que les modalités d'acquisition puissent être précisées (sans doute des échanges).

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier Jean Desrut, Jean-Pierre Dugas, André Delpuech et Françoise Lamesch pour leur collaboration précieuse.

Bibliographie

- Dugas, J.-P., 1979 - Les gisements préhistoriques de la grotte du Cheix à Saint-Diéry et de Neschers (Puy-de-Dôme). In : *La fin des temps glaciaires en Europe*, CNRS, t. II : 545-562.
- Desrut, G., 1939 - Découverte d'une grotte et d'un squelette magdalénien au Cheix. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 36, n° 2 : 132-142.
- Desrut, G., 1949 - La station azilienne du Cheix, près de Besse-en-Chandesse. In : *Congrès de l'AFAS*, 68^e session, 147.
- Desrut, G., et Deret, E., 1940 - Le squelette fossile du Cheix près de Besse-en-Chandesse. *Revue des Sciences Naturelles de l'Auvergne*, vol. 6, fasc. 1-2 : 3-20.
- Masson, A., 1981 - *Pétronarchéologie des roches siliceuses, intérêt en Préhistoire*. Université de Lyon I, 101 p. (Thèse de 3^e cycle).
- Surmely, F., Barrier, P., Bracco, J.-P., Charly, N., Liabeuf, R., 1998 - Caractérisation des matières premières siliceuses par l'étude des micro-faciès et application à la connaissance du peuplement préhistorique de l'Auvergne. *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, 326 : 595-601.
- Surmely, F., 1998 - Le peuplement de la moyenne montagne auvergnate, des origines à la fin du Mésolithique. Université de Bordeaux 1, 2 vol., 237 et 205 p., dact. (Thèse).
- Vallois, H.-V., 1970 - Le squelette mésolithique du Cheix (Puy-de-Dôme). *Anthropologie*, t. XII : 3-20.
- Vallois, H.-V., Félicc, S. de, 1977 - *Les Mésolithiques de la France : Étude anthropologique*. Paris, 200 p.